

CHAMPIONNAT

RÉGIONAL SCOLAIRE

D’ATHLÉTISME EXTÉRIEUR

Samedi 27 mai 2023

**INFORMATIONS**

**En collaboration avec**



**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

**Date**

Le samedi 27 mai 2023 de 8h30 à 17h30 environ

**Lieu**

Stade extérieur de l’Université de Sherbrooke

**Coût**

27,00$ (inscription) + 3,06$ (frais de cotisation) = 30,06$ / athlète

Ce montant sera facturé aux écoles après le championnat.

**Résultats**

Les résultats seront disponibles sur le site du RSEQ-CE quelques jours après la compétition. Ils seront également disponibles en temps réel sur le site d’Athlétisme Sherbrooke.

**Horaire de compétition et liste de départ**

Disponible sur le site web du RSEQ-CE / Athlétisme / Horaires :

<http://ce.rseq.ca/index.php?Id=ShowSport&SubId=Horaires&CategorieID=4&SportID=2>

**Inscriptions**

Article 12.7 de la réglementation administrative du RSEQ-CE : Toute école qui retire un élève-athlète après la date limite d’inscription d’une compétition se voit imposer les sanctions suivantes :

* L’école devra payer les frais d’organisation comme si elle y avait pris part.
* Payer des frais de 5,00$ par athlète jusqu’à concurrence du montant total de 250,00$.

La règle 12.7 s’applique également pour tout élève-athlète qui ne se présente pas le jour de la compétition.

**Aucune inscription ou modification** ne sera acceptée sur place ou après la date limite d’inscription.

**Saut en longueur et triple saut**

Toutes les catégories ont 3 essais (sauts) seulement.

**Relais**

Article 4.1.3 de la réglementation spécifique d’athlétisme du RSEQ-CE : Une école peut inscrire un nombre illimité d’équipe de relais. Les équipes de relais peuvent être formées d’athlètes d’écoles différentes et doivent être finalisées au plus tard à midi le jour de la compétition. Les points pour les relais ne seront pas considérés pour le calcul du classement final et aucune récompense ne sera remise pour les épreuves de relais.

* Les feuilles de relais doivent être remises **avant midi** le jour de la compétition, à la table du RSEQ-CE ou à la tour de contrôle.

**Rencontre d’entraîneurs**

Une courte rencontre d’entraîneurs aura lieu à 8h40 le matin de la compétition. Chaque responsable d’école devra se présenter à la table du RSEQ-CE pour récupérer des documents à son arrivée au stade le samedi matin.

**Rencontre des bénévoles**

Une courte rencontre de bénévoles aura lieu à 8h20 le matin de la compétition pour les bénévoles assignés à la session du matin. Les bénévoles assignés à la session de l’après-midi doivent se présenter à la table du RSEQ-CE vers 12h45.

* Des collations seront offertes au cours de la journée **(S.V.P. apporter vos gourdes)**.
* Il n’y aura pas de repas pour les bénévoles, sauf pour ceux qui font les 2 sessions.

**Remises de récompenses**

Les remises de récompenses auront lieu durant toute la journée.

**Sélection pour le championnat provincial scolaire (CPS)**

Pour être considéré, un athlète devra avoir participé au championnat régional scolaire (CRS) et avoir remis le document d’intérêt de participation au CPS signé par ses parents avant la fin du CRS.

Les écoles qui désirent inscrire des athlètes pour le CPS extérieur devront également déléguer un entraîneur pour la durée du championnat. Celui-ci fera partie de la délégation et devra s’occuper de l’ensemble des athlètes présents.

Les athlètes qui terminent en première ou deuxième position au CRS ont priorité pour la sélection au CPS.

Si une épreuve n’est pas offerte au niveau régional mais l’est au provincial, un athlète pourra s’inscrire en autant que ce dernier ait participé au CRS.